# PATRIMOINE VÉGÉTAL DE LA COMMUNE

# **NEUILLY-SUR-MARNE**



#### Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

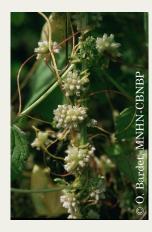
espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune de Neuilly-sur-Marne. 512 espèces sont connues actuellement (après 2000, dans le la commune peut être qualifié de très bon puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à 83 % (indice de Jackknife).



### Flore protégée

espèces faisant l'objet d'une protection régionale ont été répertoriées à Neuilly-sur-Marne : la Cuscute d'Europe (Cuscuta europaea), le Pâturin des marais (Poa palustris), le Sison aromatique (Sison amomum), notés en 2003, et la Cardamine impatiente (Cardamine impatiens), observée en 2009.

Il est interdit de détruire, couper ou cueillir toute espèce faisant l'objet d'une protection légale stricte. Ces exigences imposent donc une prise en considération des enjeux liés aux espèces protégées en amont de la réalisation de projets. Tout impact potentiel sur une de ces espèces doit faire l'objet d'un dossier instruit par les services de l'État.



Cuscute d'Europe affectionne les milieux humides tels que les berges rudéralisées, où elle parasite d'autres plantes. Quelques individus de cette espèce ont été observés dans la commune.



Le Pâturin des marais développe bordure des roselières, au sein de noues ou sur les berges de grands cours d'eau. Seuls trois individus ont observés à Neuilly-sur-Marne.



Le Sison aromatique se développe dans des milieux riches en éléments nutritifs tels que les lisières de boisements. Sa station de Neuilly-sur-Mame compte sept pieds répartis sur quelques m².



La Cardamine impatiente milieux recherche des humides et riches éléments nutritifs, tels que les ourlets nitrophiles et les berges de rivières.





#### Flore menacée

- espèces menacées en Île-de-France sont connues dans la commune de Neuilly-sur-Marne. Parmi elles, trois sont considérées comme en danger d'extinction :
- la Menthe pouliot (*Mentha pulegium*), observée en 2001 ;
- le Pâturin des marais (*Poa palustris*), noté en 2003 ;
- l'Anthémis des champs (Anthemis arvensis), observé en 2010.
- espèces sont considérées comme vulnérables :
- la Cuscute d'Europe (*Cuscuta europaea*), observée en 2003 ;
- l'Ophioglosse commun (Ophioglossum vulgatum), noté en 2009.
- autre espèce signalée à Neuilly-sur-Marne est considérée comme quasi-menacée en Île-de-France, la Laîche à épis distants (Carex distans), dont une dizaine d'individus ont été localisés en 2010.



La Menthe pouliot affectionne les bordures d'étangs et de mares subissant un assèchement estival, ou encore les noues et les fossés inondables.



L'Anthémis des champs s'observe dans les friches s'installant suite à l'abandon des pratiques culturales.



L'Ophioglosse commun est une plante apparentée fougères, inféodée dans le département aux pelouses marnicoles, le plus souvent en lisière de haies ou de fourrés. Sa station est réduite à six pieds localisés sur quelques mètres carrés.



La Laîche à épis distants se développe dans des terrains humides, tels que des prairies humides ou des bas-marais.







# Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

espèces peuvent justifier la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Six d'entre elles sont déterminantes dans tous les cas (Z1) et peuvent légitimer cette création. Les quatre autres sont déterminantes sous conditions (Z3) et doivent présenter davantage de critères pour justifier la mise en place d'une ZNIEFF.

Tableau récapitulatif des espèces déterminantes de ZNIEFF

Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZNIEFF	Dernière observation
Laîche à épis distants	Carex distans	Z1	2010
Menthe pouliot	Mentha pulegium	Z1	2001
Ophioglosse commun	Ophioglossum	Z1	2009
Pâturin des marais	Poa palustris	Z1	2003
Scirpe à une écaille	Eleocharis uniglumis	Z1	2009
Sison aromatique	Sison amomum	Z1	2003
Cardamine impatiente	Cardamine impatiens	Z3	2009
Chondrille à tiges de jonc	Chondrilla juncea	Z3	2004
Cuscute d'Europe	Cuscuta europaea	Z3	2003
Torilis noueux	Torilis nodosa	Z3	2012



Le Scirpe à une écaille dans les eaux stagnantes et sur substrats tourbeux. On peut l'observer dans des bas-marais ou encore en bordures d'étangs.



La Chondrille à tiges de jonc se développe en conditions assez sèches sur des substrats sableux ou sablo-caillouteux. Elle vit notamment dans les pelouses sablo-calcaires et, par substitution, dans des habitats anthropiques tels que des friches ou des bordures de voies ferrées.



Torilis noueux commun en Seine-Saint-Denis et ne présente pas un réel enjeu dans ce département. Il s'observe notamment dans gazons urbains, les friches et en bordure de routes ou de voies ferrées.







## Flore à caractère envahissant

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex: espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

> espèces à caractère envahissant ont été observées à Neuilly-sur-Marne.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

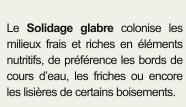
Espèces émergentes	Espèces avérées
Épilobe cilié (Epilobium ciliatum)	Ailanthe du Japon (Ailanthus altissima)
Laurier-cerise (Prunus laurocerasus)	Renouée du Japon (Reynoutria japonica)
	Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia)
	Solidage du Canada (Solidago canadensis)
	Solidage glabre (Solidago gigantea)



La Renouée du Japon peut parfois se répandre de façon spectaculaire dans les milieux naturels humides, où elle peut parfois causer de nombreux dommages.



Le Laurier Cerise recherche les endroits ombragés et les sols riches en éléments nutritifs. C'est une espèce en expansion, disséminée par les oiseaux, qui en consomment les graines.











#### Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

espèces n'ont pas été revues, à notre connaissance, à Neuilly-sur-Marne après 2000.

Quatre d'entre elles sont aujourd'hui considérées comme menacées en Île-de-France:

- l'Ache rampante (*Helosciadium repens*), observée en 1799;
- l'Orchis grenouille (Dactylorhiza viridis), la Pédiculaire des marais (Pedicularis palustris) et la Spiranthe d'été (Spiranthes aestivalis), cités en 1836.

Trois espèces sont considérées comme en danger critique d'extinction en Île-de-France:

- l'Orchis musc (Herminium monorchis) et le Séneçon à feuilles en spatule (Tephroseris helenitis), notés en 1799;
- la Sagine noueuse (Sagina nodosa), recensée en 1836.

Six espèces sont classées comme vulnérables :

- l'Œillet à delta (Dianthus deltoides), la Mauve hérissée (Malva setigera) et l'Orchis singe (Orchis simia), notés en 1836;
- la Gesse de Nissole (*Lathyrus nissolia*), observée en 1980 ;
- le Petit scorsonère (Scorzonera humilis), observé en 1836;
- l'Hottonie des marais (Hottonia palustris), notée en 1861.

Trois espèces sont considérées comme quasi menacées :

- le Bident penché (Bidens cernua) et l'Inule à feuilles de saules (Inula salicina), observés en 1836;
- l'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustrsis*) notée en 1845.

Les autres espèces ne sont pas menacées.



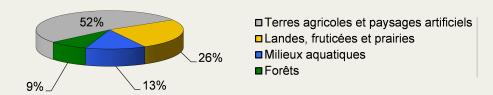




## Grands types de végétations

Les habitats naturels couvrent une surface de 330 hectares, soit près de 50 % de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en quatre grands types :

- Les terres agricoles et paysages artificiels occupent plus de la moitié de la surface avec 171 ha. Cette catégorie se compose de parcs urbains, de grands jardins, de vergers, de bosquets, de plantations d'arbres ou encore de friches.
- Les landes, fruticées et prairies occupent un quart de la surface avec 84 ha. Cette catégorie comprend les prairies humides ou moyennement humides et les mégaphorbiaies.
- Les milieux aquatiques, qui correspondent aux cours d'eau et aux eaux stagnantes, représentent plus de 40 ha.
- Les forêts comprennent des boisements humides composés d'aulnes et de frênes et des boisements plus secs composés de frênes et de charmes. Ces milieux recouvrent respectivement 5 et 23 ha.



Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés à Neuilly-sur-Mame selon leur surface (en pourcentage).

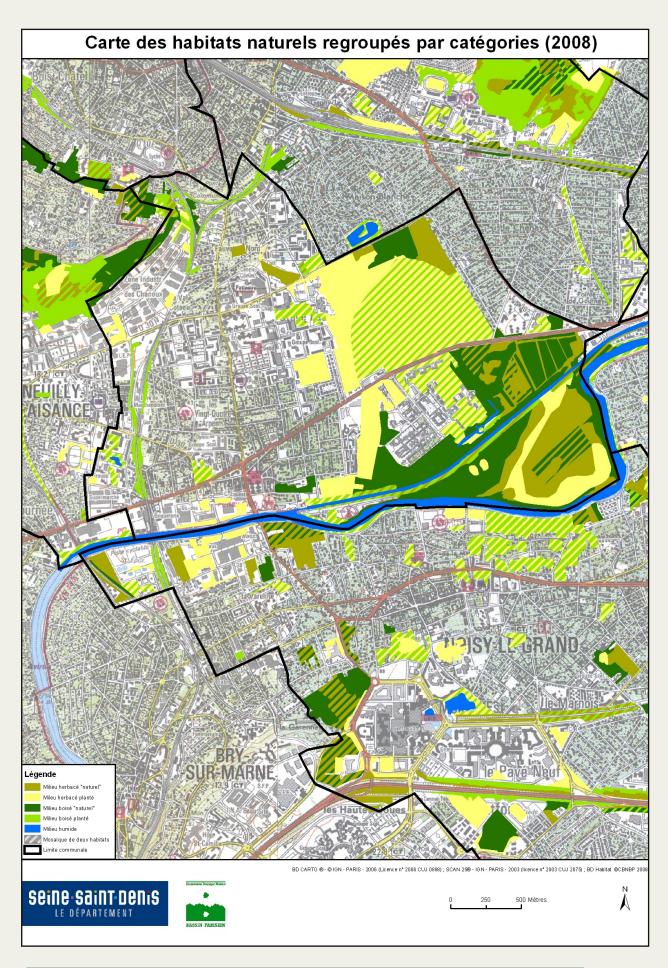


# Végétations patrimoniales

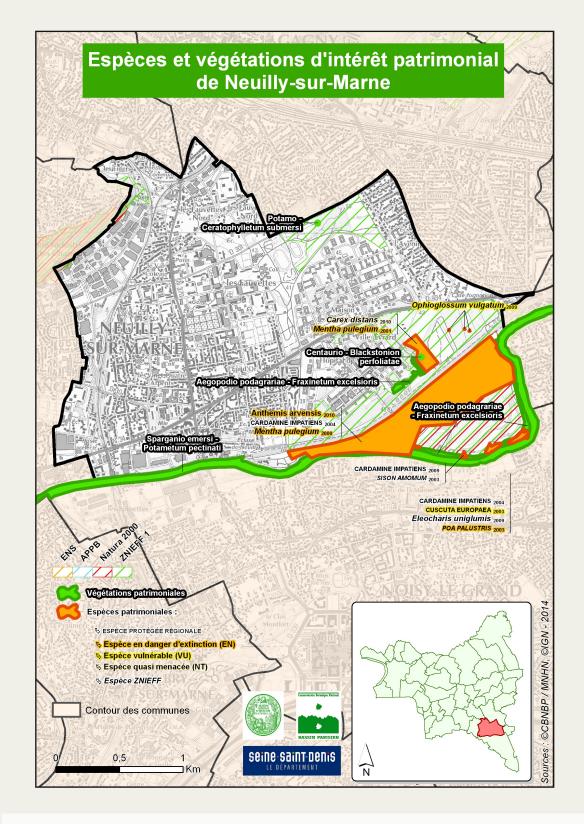
- végétations patrimoniales ont été identifiées à Neuilly-sur-Marne. Toutes sont inscrites à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore :
- L'herbier immergé enraciné des eaux faiblement courantes et moyennement profondes sur substrat généralement vaseux, le Sparganio emersi - Potametum pectinati (36 ha);
- Le boisement inondable mais non marécageux composé d'aulnes et de frênes : l'Aegopodio podagrariae - Fraxinetum excelsioris (5,4 ha);
- La pelouse rase et pionnière à développement estival colonisant les substrats humides et riches en bases (pH>7), le Centaurio pulchelli - Blackstonion perfoliatae;
- L'herbier immergé libre ou enraciné se développant dans les eaux stagnantes et peu profondes, le Potamo - Ceratophylletum submersi.











Pour plus d'informations sur la flore de Neuilly-sur-Marne consulter le site du CBNBP: http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93050

Auteurs: N. Cudennec, F. Lehane et F. Perriat Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Mise en page : H. Bressaud Version: 01/2015.



